

# Une ferme éolienne bientôt testée au large de la Camargue

Le département a été désigné pour accueillir des fermes flottantes pilotes

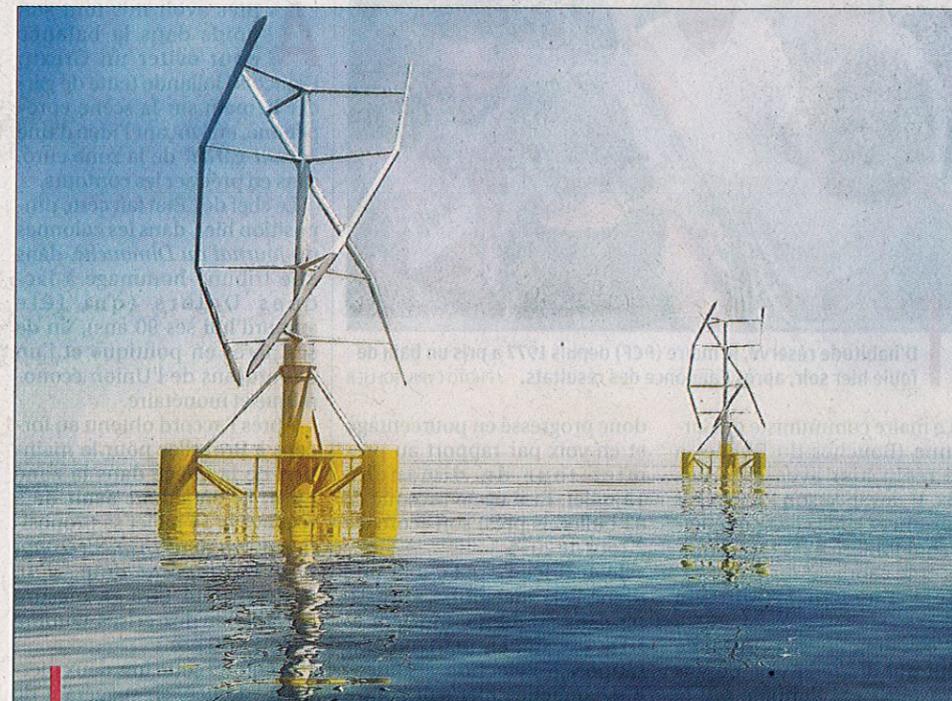
**E**t si les vents méditerranéens fournissaient bientôt l'essentiel de nos besoins énergétiques? Ce scénario pourrait bientôt devenir réalité. Le ministère de l'Énergie a donné vendredi le nom de quatre zones choisies pour accueillir des "fermes pilotes éoliennes flottantes". Parmi ces sites, trois se trouvent en mer Méditerranée: les étangs de Leucate, au large de la commune de Gruissan (Languedoc-Roussillon), au large du phare de Faraman ou phare de Beauduc (Bouches-du-Rhône), et au sud-est du parc régional de Camargue à l'embouchure du Rhône.

Les autorités ont annoncé qu'un appel à projet serait ensuite lancé pour des résultats en juillet. Les fermes seront financées par le programme d'investissements d'avenir (PIA) et par le rachat de l'électricité produite.

## Un environnement favorable

Les trois zones (auxquelles il faut ajouter l'île de Groix en Bretagne) ont été choisies parce qu'elles étaient "les plus favorables au regard des enjeux techniques et d'acceptabilité" selon le ministère de l'Énergie et de l'Écologie.

Situées entre 10 et 20 km des côtes, ces fermes pourraient voir le jour dans le courant de l'année 2018. Chacune devrait



Parmi les différents projets testés pour constituer la ferme, celui d'éoliennes verticales de la société française Nénuphar.

/PHOTO DR

compter entre 3 et 10 éoliennes pour une production de 20 à 50 mégawatts par ferme, de quoi alimenter une ville d'environ 50 000 habitants.

## Plusieurs projets à l'étude

Parmi les projets actuellement examinés, celui de l'entreprise Nénuphar est particulièrement prometteur. Basée

à Lille, cette entreprise française est spécialisée dans la conception et la fabrication d'éoliennes. Son premier prototype baptisé Vertiwind est actuellement expérimenté à terre près du Grand port Maritime de Marseille.

Alors que Nénuphar a signé un contrat avec EDF Énergies renouvelables, le futur exploi-

tant du site, les essais se poursuivront jusqu'en 2016.

Ce projet éolien s'effectue dans le cadre de la loi sur la transition énergétique qui prévoit d'atteindre 40% d'énergies renouvelables d'ici 2030. Actuellement, le parc éolien français représente une puissance de 9 713 MW soit l'équivalent de dix tranches nucléaires.

## L'énergie éolienne a le vent en poupe

Souvent critiquée pour ses coûts élevés ainsi que pour sa propension à ruiner les paysages, l'éolienne a pourtant le vent en poupe. À la fin de l'année, la commission de la Programmation pluriannuelle de l'énergie devrait livrer ses recommandations pour atteindre l'objectif de 40% d'énergie renouvelable d'ici 2030. On connaîtra alors la place qu'occupera l'énergie éolienne dans ce plan. En parallèle, certains élus ont déjà entamé les négociations de plusieurs projets, notam-

ment en Normandie où le potentiel éolien est très élevé.

Des discussions sont ainsi en cours pour un projet de 75 éoliennes au large de la ville de Courseulles-sur-mer (Calvados) pour un coût total estimé à 1,8 milliard d'euros. Entre les villes de Dieppe et du Tréport (Seine-Maritime), c'est un projet de 62 éoliennes qui pourrait voir le jour pour un coût total estimé à 2 milliards d'euros et une capacité espérée de 496 mégawatts. Plus au sud en Bretagne,

dans la baie de Saint-Brieuc, 80km<sup>2</sup> pourraient abriter un gigantesque parc de 100 éoliennes de 145 mètres chacune pour une capacité totale de 500 mégawatts et un coût de 2 milliards d'euros. Les projets comme ceux-ci se multiplient dans le Nord de la France alors que le Sud accuse un retard certain. À titre de comparaison, le projet baptisé "Grand Large" sur la commune Port-Saint-Louis-du-Rhône devrait compter 13 éoliennes.